

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Votre projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2023-2024 dans le département de la Sarthe

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 29/04/2023 13:36

Monsieur le Préfet de la Sarthe,

Je vous prie de bien vouloir renoncer à votre projet d'arrêté relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2023-2024 une période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau du 1er juillet au 14 septembre 2023 et du 8 juin au 30 juin 2024.

Je m'oppose, en effet, pour des raisons morales, à la poursuite de ce type de chasse particulièrement cruelle et indigne.

Les "nuisances" occasionnées par cette espèce doivent pouvoir être "traitées" par d'autres voies plus respectueuses de la vie et dissociées des préoccupations de profit et d'exploitation intensive ainsi que du plaisir, criminel à mes yeux, pris par quelques prédateurs humains, qualifiés de chasseurs, à ces massacres.

Je me permets également de vous rappeler que concernant les recours en justice déposés par les associations, les juges des tribunaux administratifs donnent de plus en plus souvent raison aux associations.

Persuadé que vous saurez prendre en compte ces arguments, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet de la Sarthe, mes plus respectueuses salutations.

Jean-Marc JUGAND,